

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 10 novembre 2020.

Porté à l'affichage le 13 novembre 2020.

Le Conseil Municipal réuni le 10 novembre 2020, à 20 h, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil précédent.
- **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par Madame le Maire concernant les RODP 2020 et la location d'un logement.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la dissolution du CPI de Loisy à compter du 1^{er} janvier 2021, DIT que les sapeurs-pompiers volontaires seront transférés au CIS créé au Roupoix.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de vendre le véhicule Renault trafic du CPI au prix de 13 500 € tout équipé ou 6 600 € sans l'équipement, avec une marge de négociation de 10% maximum. DIT qu'une partie de la vente du trafic sans équipement sera reversée à l'amicale des sapeurs-pompiers de Loisy, les équipements appartenant aux sapeurs-pompiers.
- **DÉCOUVRE**, le projet de caserne au Roupoix.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de signer une convention avec le SDIS pour accorder 5 jours d'absence par an, pour formation auprès du SDIS, par agent sapeur-pompiers de la commune.
- **PROPOSE**, à l'unanimité, d'acheter trois parcelles rue du Puit pour la somme de 200 €.
- **PREND NOTE** de l'évolution du PLUI.
- **PREND CONNAISSANCE** :
 - De l'avancée des travaux eau, voirie et fibre sur la commune.
 - Des avancées des commissions et syndicats.
 - De l'avancée du dossier contentieux avec SIGEC.
 - De l'organisation de la cérémonie du 11 novembre.
 - Des différents projets envisagés en 2021.
 - Des nouvelles dispositions prises dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

La séance est levée à 23h30.

Secrétaire de Séance : Daniel HAUTEVELLE.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame Le Maire, Isabelle BAJARD.